

Comment optimiser et réduire l'arrosage ?

*Changement climatique, sécheresse, manque d'eau :
Quelles alternatives pour s'adapter et optimiser son arrosage ?*

Une réflexion à mener dès la conception

Favoriser la **plantation en pleine terre** s'avère très utile pour limiter les arrosages, le fleurissement hors-sol étant très gourmand en eau. De plus, l'ajout de **paillage** (photos ci-dessous) permet de réduire significativement les interventions. En effet, ils limitent l'évaporation de l'eau et permettent de garder une certaine humidité du sol. Bien choisir son paillage permet de s'adapter aux caractéristiques des milieux et exigences d'entretien.



Par ailleurs, choisir une palette végétale adaptée au sol et au climat local est indispensable pour limiter les arrosages. Le choix devra s'orienter vers des végétaux rustiques et résistants aux périodes de sécheresse. Certaines plantes sont connues pour être peu gourmandes en eau (thym, lavande, géranium vivace, rose trémière, graminées, sauge, etc.).

Cosses de fèves de cacao



Bois raméal fragmenté



Paille



Cosses de sarrasin



Gérer durablement

La **gestion différenciée** des espaces est un levier pour faire avancer cette thématique. Elle s'appuie sur l'idée que tous les espaces publics n'ont pas la même exigence d'entretien, et que certaines tâches comme l'arrosage peuvent être réduites sur les zones périphériques. Par exemple, il est recommandé pour **les zones de prestige** de choisir des bacs à réserve d'eau et d'ajouter des substrats qui permettent de retenir l'eau dans le terreau (perlite, billes d'argiles...). Dans les **quartiers d'habitation**, on privilégiera l'implantation de vivaces et l'utilisation de paillages organiques. Enfin dans les **zones naturelles**, la présence d'espèces "sauvages" est un atout puisqu'elles n'ont pas besoin d'être arrosées.

Etudier les paramètres du sol

Bien gérer l'arrosage c'est aussi bien connaître son sol et la prise en compte de sa réserve utile (RU). Il s'agit de la quantité d'eau absorbée par le sol qu'il peut restituer à la plante. La RU dépend de la nature du sol, elle est composée de la RFU (réserve facilement utilisable), qui correspond à la quantité d'eau du sol en-dessous de laquelle la plante flétrie, et de la RDU (réserve difficilement utilisable). L'arrosage est donc nécessaire lorsque la RFU est épuisée et doit permettre de la reconstituer. Il est ainsi très intéressant de connaître la RFU de son sol pour optimiser l'arrosage. La plante va donc commencer à utiliser la RFU jusqu'à ce que la force de succion de ses racines ne soit plus suffisante. Si une quantité d'eau est régulièrement disponible dans les premiers centimètres du sol, la plante n'a pas d'intérêt immédiat à aller chercher l'eau en profondeur et risque alors de développer des racines de surface. La partie du sol la plus proche de la surface est celle qui se dessèche le plus rapidement. Il sera donc nécessaire d'arroser plus fréquemment. Moins bien ancrée dans le sol, la plante est donc plus vulnérable aux agressions physiques (type piétinement) et est ainsi moins apte à aller chercher les minéraux en profondeur.

Les gazons

Afin de réduire le jaunissement de la pelouse, il est possible d'augmenter la hauteur de coupe lors de la tonte : moins stressées, les graminées développeront un système racinaire plus profond et seront plus résistantes aux périodes de sécheresse. Certaines espèces de graminées, comme les fétuques, ont naturellement la capacité de s'adapter au manque d'eau. Il est intéressant de prendre en compte ce critère lors du choix du mélange de graines. D'autres solutions existent également pour limiter l'arrosage (micro, trèfle, apport de bactéries rétention en eau...). Renseignez-vous auprès de vos semenciers.

Les différents systèmes d'arrosage

Arrosage de surface : Très simple à utiliser, ce type de système est raccordé à un tuyau et posé à même le sol. Certains peuvent être bougés alors que d'autres sont fixes. Arroseur oscillant, canon, multi-surface ou encore tuyau percé, il existe plusieurs types selon la précision de l'arrosage souhaité.

Micro-irrigation : Adaptée aux plantes en pots, massifs fleuris ou encore aux rocailles, ce type d'arrosage est fixe avec des arroseurs spécifiques types « goutteurs » ou « asperseurs ». Il est néanmoins nécessaire de privilégier l'arrosage au pied des plantes car l'aspersion peut provoquer le développement de champignons sur les arbustes et les vivaces.



Les systèmes d'aspersion peuvent provoquer le développement de maladies fongiques (mildiou, oïdium...).

Arrosage enterré : Plus complexe à mettre en œuvre, il est plus onéreux mais également plus durable. Il est important de le mettre en place sur des surfaces qui ne seront pas sujettes à de trop grandes modifications pour éviter d'endommager le système ou de passer trop de temps à le réadapter aux nouveaux aménagements. Quel que soit le matériel utilisé, un bon entretien vous permettra de rentabiliser son coût d'achat !

Les récupérateurs d'eau de pluie sont à envisager pour limiter l'utilisation de l'eau du réseau. Il existe différents types de récupérateurs selon l'utilité qu'on en a. Ainsi, des petits récupérateurs peuvent être mis en place sur des bâtiments par exemple au niveau du cimetière (sur un local), à disposition des usagers. Des réservoirs enterrés peuvent être installés au sein de parcs et jardins, limitant ainsi l'impact visuel. A noter cependant qu'un accès est souhaitable pour vérifier le dispositif et qu'un aménagement trop important peut limiter l'accès (voirie, massifs, etc.).

Des cuves aériennes (ou collecteurs) peuvent être installées au contraire au sein des services techniques par exemple, évitant le surcoût d'installation et d'entretien. L'eau, provenant des toitures, est filtrée avant d'arriver dans le réservoir. Quel que soit le type de récupérateur envisagé, il est important d'adapter la capacité de la cuve à l'usage et de prévoir l'achat d'une pompe si nécessaire.

L'affichage de la mention « eau non potable » est indispensable à chaque robinet de soutirage d'eau de pluie.

L'eau de pluie récupérée en aval des toitures peut être utilisée en extérieur des bâtiments si la toiture concernée n'est pas accessible au public (aucune autorisation d'utilisation de l'eau d'une toiture aménagée type terrasse ou toiture végétalisée, accessible au public, n'est mentionnée dans la réglementation).




L'arrosage des espaces verts accessibles au public devra être effectué en dehors des périodes de fréquentation du public. Les réservoirs de stockage doivent être facilement accessibles et régulièrement vérifiés.

Tout raccordement, qu'il soit temporaire ou permanent, du réseau d'eau de pluie avec le réseau de distribution d'eau destinée à la consommation humaine est interdit*.

**Arrêté du 21 août 2008 relatif à la récupération des eaux de pluie et à leur usage à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments, publié dans le JORF n°0201 du 29 août 2008 page 13585.*

Focus Commune Nature

En 2019, ce sont **259 communes** et **37 gestionnaires d'espaces** qui ont été **récompensés pour leur engagement** en faveur de la préservation de la qualité de l'eau et de la biodiversité.

			
Alsace	22 communes 2 gestionnaires d'espace	2 communes 3 gestionnaires d'espace	51 communes 10 gestionnaires d'espace
Champagne-Ardenne	23 communes 2 gestionnaires d'espace	8 communes 1 gestionnaire d'espace	39 communes 11 gestionnaires d'espace
Lorraine	33 communes 2 gestionnaires d'espace	37 communes 3 gestionnaires d'espace	34 communes 3 gestionnaires d'espace

Pour plus de renseignements sur la charte régionale et la distinction Commune / Espace Nature, rendez-vous sur le site :

<https://www.grandest.fr/commune-nature/>